

ÉTAINS DE SALAMANQUE, puis CIE PÉNINSULAIRE DES ÉTAINS, puis CIE PÉNINSULAIRE MINIÈRE ET INDUSTRIELLE

INFORMATIONS

Étains de Salamanque*

(*Le Journal des chemins de fer, des mines et des TP*, 29 mars 1930)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 avril 1930, p. 287-288)

L'assemblée extraord. du 14 mars a décidé d'augmenter le capital de la société de 15 à 20 millions de francs et de porter de 20 à 40.000 le nombre de parts bénéficiaires.

Les 50.000 actions et les 30.000 parts nouvelles ainsi créées, rémunéreront l'apport fait par la Société de Plakalnitza d'un ensemble d'avoirs miniers comprenant le contrôle des sociétés « Portuguese Spanish Tin Mining C^o » Ltd » et « Rio Tajo » ainsi que la redevance statutaire de 4 % sur les produits des mines de Salamanque.

Le conseil a été autorisé à augmenter ultérieurement le capital jusqu'à 100 millions de francs au lui et à mesure des besoins de la société.

L'assemblée a désigné MM. Bloche et Dollfus comme commissaires aux apports

Elle a décidé le changement de la raison sociale et adopté la dénomination de « Compagnie péninsulaire des étains ».

Ces résolutions ont été votées sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des porteurs de parts et de la ratification d'une deuxième assemblée générale des actionnaires, qui statuera sur le rapport des commissaires aux apports.

La nomination de MM. de Choisin et de La Marlière ¹ comme administrateurs de la société, a été ratifiée.

L'assemblée générale de l'Association des porteurs de parts bénéficiaires a approuvé pour ce qui la concerne. les décisions de l'assemblée générale des actionnaires.

Elle a décidé, sous réserve de ratification de la deuxième assemblée générale des actionnaires, de ranger les parts anciennes sous le régime de la loi du 23 janvier 1929.

M. Fourniquet a été nommé administrateur de l'Association des porteurs de parts.

Annuaire Desfossés, 1931, p. 941 :

Compagnie péninsulaire des étains.

Administrateurs : MM. Hausser, C. de la Marlière, de Choissieu [*sic* : Choisin].

Compagnie péninsulaire des étains

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1931, p. 666)

Une A.G.E. tenue le 29/7 a modifié les statuts de la soc. de façon à permettre la réalisation d'un nouveau programme ; elle a autorisé le conseil à exécuter les accords qu'il a conclus avec l'Anglo-Oriental and General Investment Trust Ltd.

¹ Léopold de la Marlière (1871-1942) : ingénieur ECP, ancien directeur de la Compagnie minière et de dragages de Guyane. Voir [encadré](#).

Ce groupe se rendant acquéreur des mines des soc. Rio Tormès, Rio Tajo et Portuguese Spanish Tin Mining Co. Ltd. Ces trois soc. rembourseront à la Cie péninsulaire des étains la totalité des avances qu'elle leur a consenties.

La Compagnie péninsulaire des étains se proposerait d'orienter maintenant son activité principale vers les questions financières.

(Archives commerciales de la France, 28 août 1931)

PARIS. — Modification des statuts. — 20 août 1931. — Cie PÉNINSULAIRE DES ÉTAINS. — 87, rue Saint-Lazare. — 29 juillet 1931. — Loi, 21 août 1931

Annuaire Desfossés, 1933, p. 997 :
Compagnie péninsulaire des étains.
Administrateurs : MM. S. Clémentel, L. Dautresme, adm. dél. ; A. Anson, L. Hardy, L. Cotnareanu, Ph. Cotnareanu.

Annuaire Desfossés, 1937, p. 1120-1121 :
Compagnie péninsulaire des étains.
Administrateurs : MM. S. Clémentel, L. Dautresme, adm. dél. ; S.J. Weedon, G. Pelletreau.
Commissaire des comptes : Société fiduciaire de Paris.

COMPAGNIE PÉNINSULAIRE DES ÉTAINS
(L'Information financière, économique et politique, 2 mars 1937)

Nous indiquons ci-dessous les principaux passages du rapport du conseil d'administration à la dernière assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue sous la présidence de M. S. Clémentel :

« Quoiqu'il ne s'agisse que de l'exercice 1935, étant donné la date tardive à laquelle se tient la présente assemblée, il nous a paru indispensable de vous tenir au courant de la situation présente de votre société. L'alignement monétaire en France, au mois de septembre 1936, qui a suscité une grande activité des marchés boursiers dans le monde et le renouvellement de la restriction de l'étain pour une nouvelle période de cinq ans, ont amené une revalorisation des valeurs stannifères dont a grandement bénéficié le portefeuille de la société, uniquement constitué par des titres de sociétés d'étain cotés à Londres, et certains en même temps à Paris.

« Nous avons profité de la hausse de certains titres pour en vendre une petite partie, ce qui nous a donné des liquidités qui nous ont permis d'envisager de nous intéresser à des affaires françaises. Nous avons pu prendre des options sur certaines sociétés minières, que nous étudions en vue, soit d'y prendre des participations, soit d'en prendre le contrôle. Les hauts cours des métaux permettent actuellement d'envisager des bénéfices importants. Le conseil a estimé, après avoir examiné les nombreuses affaires qui se présentent actuellement, qu'il valait mieux ne pas investir tous les capitaux au même endroit — à Londres — mais de s'intéresser également, aux nombreux placements qu'offre le marché français. La société a été ainsi amenée à prendre une participation dans les mines de Boudoukha* avec l'Union européenne.

« En ce qui concerne la politique de la Compagnie Péninsulaire des Étains, elle ne consiste pas à garder indéfiniment la totalité d'une participation acquise dans des conditions intéressantes, mais de céder une partie des titres après leur revalorisation » ,

Le rapport signale d'autre part, que le conseil a pris une participation de 25 % dans une affaire appelée à bénéficier grandement de la prochaine Exposition ; la Société Nouvelle des Hôtels Claridge. Un groupe a pu reprendre l'exploitation à des conditions des plus avantageuses, qui permettent d'entrevoir un remboursement du capital social de 2 millions dans deux années. La participation souscrite par la Compagnie comporte, en plus, l'attribution de 1.000 parts de fondateur de la nouvelle société.

Le rapport termine en indiquant que la Compagnie Péninsulaire des Étains a traversé la crise d'une façon très satisfaisante et qu'à l'heure actuelle, elle est bien placée pour profiter de la reprise tant attendue.

Péninsulaire des Étains
(*Le Journal des finances*, 16 juillet 1937)

L'assemblée ordinaire du 9 juillet a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1939 accusant une perte de 502.823 fr., venant s'ajouter au solde débiteur de 3.855.502 fr.

Dans son rapport, le conseil indique que les profits bruts divers se sont élevés à 210.626 fr., laissant après 338.689 fr. d'amortissements, la perte indiquée ci-dessus. Il fait remarquer que la période d'amortissements est terminée et que la société entre dans celle des réalisations, grâce à la politique suivie par le conseil pendant la crise. Le rapport souligne que la valeur de certaines des participations de la société a subi une plus-value et il annonce que, depuis la clôture des comptes, une participation de 25 % a été prise dans la Société nouvelle de l'hôtel Claridge à Paris. Le conseil estime qu'en raison de l'Exposition internationale et des conditions avantageuses dans lesquelles cette opération a été réalisée, la société pouvait en escompter un bénéfice intéressant.

[Participation dans les Mines de Boudoukha]

D'autre part, la Société a souscrit à l'augmentation du capital de la Société des mines de Boudoukha qui détient deux concessions et deux permis de recherches et est située en Algérie, à 70 kilomètres de Philippeville.

Société des mines de Boudoukha
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1937)

.....
L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateurs de MM. Dautresme et Pelletreau.

Une assemblée extraordinaire tenue le même jour a rendu définitive l'augmentation de capital de 3 millions à 6.200.000 fr. entièrement souscrite par la Compagnie péninsulaire des étains.

Cette dernière, qui a vendu ses gisements d'étain en Espagne et au Portugal, n'est plus qu'un holding de sociétés stannifères anglaises et d'entreprises minières comme Boudoukha.

.....

Annuaire Desfossés, 1940, p. 779 :
Compagnie péninsulaire des étains.
Administrateurs : MM. S. Clémentel, L. Dautresme, adm. dél. ; S.J. Weedon, G. Pelletreau, J. Cantacuzène.
Commissaire des comptes : Chaloin et O'Reilly.

COMPAGNIE PÉNINSULAIRE DES ÉTAINS
(*Le Journal*, 8 mars 1943)

Le conseil d'administration, dans sa dernière réunion, a nommé M. Raoul Guillemard président-directeur général de la société.

Annuaire Desfossés, 1945, p. 792 :
Compagnie péninsulaire des étains.
Holding gérant un portefeuille de participations stannifères : Associated Tin of Nigeria, Taling Tin Dredging, Tavoy Tin, London Tin, Anglo-Oriental Ltd, etc.
Participations diverses : Mines de Boudoukha, Hôtel Claridge.
Siège : 30, rue de Gramont, Paris.
Administrateurs : MM. R[[aoul](#)] Guillemard [[marié à Simone Wattinne](#)], PDG ; J. Cantacuzène, L. Dautresme, P. Jouve, R. Strauss², A. Wattinne.
Commissaires aux comptes : MM. E. de Geoffroy du Rouret et O'Reilly.

Annuaire Desfossés, 1945, p. 2293 :
Bénéfice de 1944 : 1.678.503 fr. Avec les bénéfices reportés des trois exercices antérieurs, le montant disponible ressort à 5.752.397 fr. Il permet d'amortir les pertes antérieures s'élevant à 5.751.311 fr.

Annuaire Desfossés, 1948, p. 846 :
Compagnie péninsulaire des étains.
Siège : 30, rue de Gramont, Paris.
Administrateurs : MM. R[[aoul](#)] Guillemard [[marié à Simone Wattinne](#)], PDG ; L. Dautresme, P. Jouve, R. Strauss, A. Wattinne, A. Touzet, J. Diot.
Commissaires aux comptes : MM. O'Reilly et M. Couly.

Participation dans les [Mines du Garn-Alfaya](#)
et dans la [Société indochinoise de transports](#)

Compagnie péninsulaire des étains
(*Les Échos*, 4 mars 1952)

² R. Strauss : président des [Mines de Boudoukha](#).

En présentant les résultats de l'exercice 1950 qui ont été approuvés par l'assemblée du 27 février, le rapport du conseil souligne la marche favorable des principales participations de la société, en particulier de la Société des mines de Boudoukha et de la Société des mines du Garn-Alfaya, qui, par leur production croissante, se classent parmi les plus prospères des sociétés minières d'Afrique du Nord.

Rappelons que la société possède, conjointement avec la Société des exploitations électriques et industrielles, un pourcentage important de la Société des brevets Logabax. La société possède également des intérêts dans d'autres affaires, telles que la Société Mildé, la Société indochinoise de transports, etc.

Ainsi qu'il lui était demandé, l'assemblée a réitéré la révocation de MM. Jouve, Strauss et Touzet ; de plus, elle a renommé administrateurs MM. Diot, Guillemard, Vieillard, et révoqué M. Wattine.

Annuaire Desfossés, 1953, p. 642 :

Compagnie péninsulaire des étains.

Particip. : Talerng Tin, Mines de Boudoukha (Algérie), Mines de Garn-Alfaya (Tunisie), Indochinoise de transports (SIT), Brevets Logabax... .

Siège : 30, rue de Gramont, Paris.

Administrateurs : MM. R[[aoul](#)] Guillemard [[marié à Simone Wattinne](#)], PDG ; J. Diot, M. Deloffre, R. Vieillard.

Commissaires aux comptes : MM. O'Reilly et M. Couly ; suppl. : E. de Geoffroy du Rouret.

Compagnie péninsulaire minière et industrielle [[Desfossés 1956/614](#)]

S.A., 8 septembre 1927.

Siège social : Paris, 16, rue Le-Peletier [siège de la Banque de l'Union parisienne, de Boudoukha, de Garn-Alfaya].

Chalmeton (J.), 614 (pdt Péninsulaire minière et industrielle).

Liouville (R.)[^o/_{oo}], 614 (Péninsulaire minière et industrielle).

Robrieux (P.), 471 (Indoch. transp.), 614 (Péninsulaire minière et indus.).

Vésins (J. de), 614 (Péninsulaire minière et industrielle), 639 (Minière et agric. de Garn Alfaya), 640 (Mines de Boudoukha).

Vieillard (Roland)[Beaune, 1891-Viry-Châtillon, 1973][major de l'École des Arts et métiers de Châlons. Anc. pdt des Mines de Boudoukha (Algérie), anc. adm.-dir. gén. Garn-Alfaya (Tunisie)], 614 (Péninsulaire minière et ind.), 1614 (adga Cogetravoc).

Couly, 614 (comm. cptes Péninsulaire minière et industrielle), 739 (comm. cptes Mines d'or de Litcho, Thaïlande), 1927 (comm. cptes Distill. Indoch.).

Rouret (marquis Ernest Geoffroy du)[^o/_{oo}], 113 (comm. cptes Bq Indoch.), 271 (Immobilier), 614 (comm. cptes Péninsulaire minière et industrielle), 1927 (Distill. Indoch.).

Particip. : Talerng Tin, Mines de Boudoukha (Algérie), Mines de Garn-Alfaya (Tunisie), Indochinoise de transports (SIT), Brevets Logabax... .

CAPITAL SOCIAL : 200 millions de fr., divisé en 80.000 d'actions de 2500 fr. À l'origine, 11 millions, porté en 1927 à 15 millions, divisé en 150.000 actions de 100 fr. dont 26.500 d'apports, et en mars 1930 à 20 millions par la création de 50.000 actions nouvelles remises en rémunération d'apports à la Société de Plakalnitza. Porté à 30 millions en septembre 1944 (émission à 106 fr.). Porté en 1946 à 34 millions par incorporation de réserves et création de 40.000 actions échangées contre les parts à raison de 1 act. pour 1 part. Porté en février 1947 à, 41.200.000 fr. par l'émission à 106 fr. de 72.000 act. de 100 fr. Ces actions sont réservées aux actionnaires et porteurs de parts empêchés de souscrire à l'augmentation de capital réalisée en 1944. Porté ensuite à 50 millions par incorporation de réserves et

création de 88.000 actions de 100 fr. attribuées gratuitement à raison de 22 nouvelles pour 103 anciennes, puis en 1948 à 100 millions par l'émission à 110 fr. de 500.000 actions de 100 fr. (1 pour 1). Porté en 1951 à 150 millions par émission à 110 fr. de 500.000 actions de 100 fr. (1 pour 2). Porté en 1954 à 200 millions par émission au pair de 20.000 actions de 2.500 fr. (1 pour 75 de 100 fr.). Regroupement des actions en 2.500 fr. depuis le 12 juillet 1954.

PARTS BÉNÉFICIAIRES : 38.000 créées en 1954.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt non cumulatif aux actions
Prélèvements facultatifs pour réserves ou reports. Sur le surplus : 10 % au conseil, 25 % aux parts, le solde aux actions.

LIQUIDATION : Excédent d'actif 10 % au conseil, 25 % aux parts et le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER ET TRANSFERTS : Banque de l'Union Parisienne.

COUPONS NETS AU PORTEUR : n° 4 (20 décembre 1951), 8 fr. ; 5 : droit de souscription (1 pour 2).

	Amort.	Provisions	Bénéf. net	Réserves	Divid. +tant.	Divid. brut par act.
	(En 1.000 francs)					(En francs)
1945	—	—	35	—		—
1946	—	—	6.449	6.485		
1947	—	—	10.270	513	6.626	12 00
1948	—	—	18.021	18.021	—	—
1949	—	—	12.127	12.127	—	—
1950	305	13.506	- 228	188 90	—	—
1951	325	9.016	2.575	2.575	—	—
1952	586	16.292	- 18.631	—	—	—
1953	354	40.497	- 48.764	—	—	—

BILANS AU 31 DECEMBRE (En 1.000 francs)

	1949	1950	1951	1952	1953
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	678	475	731	1.030	990
Autres valeurs immobilisées	165.159	185.904	172.388	178.878	166.988
Réalisable :					
Débiteurs	22.742	36.351	38.047	38.439	8.526
Titres de placement	30.967	23.916	18.798	7.716	6.262
Disponible	627	156	19.765	5.440	2.223
Résultats	—	228	—	18.631	67.395
	<u>220.168</u>	<u>247.030</u>	<u>249.729</u>	<u>250.134</u>	<u>252.384</u>
PASSIF					

Capital	100.000	100.000	150.000	150.000	150.000
Réserves	35.469	47.597	52.594	55.070	55.070
Fonds de renouvellement et provisions	30.794	48.069	27.376	—	21.455
Dettes à court terme	41.778	51.364	17.184	45.064	25.859
Bénéfices	12.127	—	2.575	—	—
	<u>220.168</u>	<u>247.030</u>	<u>249.729</u>	<u>250.134</u>	<u>252.384</u>